

Bourgogne-Franche-Comté

Bulletin Épidémiologique Régional, publié le 4 juillet 2024

Page 2 - Maladie à Déclaration Obligatoire Page 3 - Système d'alerte canicule et santé Page 5 - Mortalité

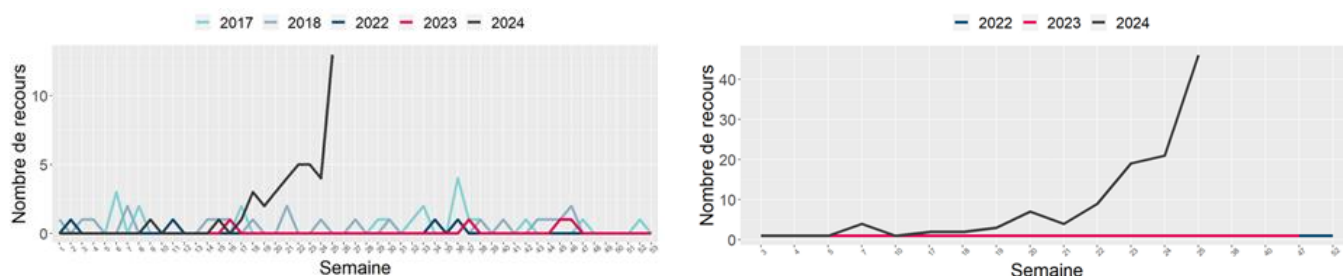
Page 6 - COVID-19

À la une

Recrudescence de la coqueluche en Bourgogne-Franche-Comté

Santé publique France a alerté en avril 2024 sur une recrudescence de la coqueluche en France (1), visible pour la région Bourgogne-Franche-Comté dans les graphiques suivants :

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences depuis 2017 (à gauche) et d'actes SOS Médecins (à droite) depuis 2022 pour coqueluche en Bourgogne-Franche-Comté



Rappelons que la coqueluche est une infection respiratoire très contagieuse causée principalement par la bactérie *Bordetella pertussis*. On estime qu'une personne malade peut contaminer en moyenne 15 à 17 personnes. Cette contamination se fait par voie aérienne au contact du sujet malade par les gouttelettes provenant du nez ou de la bouche lorsqu'on parle, plus encore lorsque l'on tousse.

Après contamination par la bactérie de la coqueluche, la période d'incubation, sans aucun symptôme, peut aller de sept jours à trois semaines. Généralement, elle est d'environ dix jours. Ensuite un écoulement nasal (rhinite) apparaît. Il dure une à deux semaines, associé éventuellement à une fièvre très faible. Puis apparaît une toux, d'abord modérée qui évolue rapidement vers des quintes de toux importantes et répétées. En l'absence de traitement, les quintes de toux s'aggravent et durent quatre à six semaines. La toux régresse lentement pendant la phase de convalescence, qui peut durer une à plusieurs semaines. La contagiosité est maximale durant la première semaine de toux. Elle dure trois semaines en l'absence de traitement, mais seulement cinq jours après le début d'une antibiothérapie efficace.

Les nourrissons sont particulièrement vulnérables face à la coqueluche et risquent des complications, telles que des pneumonies, des convulsions, des arrêts respiratoires et des lésions cérébrales qui peuvent tuer ou laisser des séquelles à vie. Les femmes enceintes peuvent également transmettre la maladie à leur nouveau-né ou subir des contractions utérines qui peuvent avoir des conséquences graves pour sa santé.

La vaccination constitue le moyen le plus efficace de prévention de la coqueluche. En Bourgogne-Franche-Comté, chez les nourrissons âgés de 21 mois, près de 93 % ont reçu 3 doses de vaccin hexavalent « diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, *Haemophilus influenzae* b, hépatite B », proche de l'objectif vaccinal de 95 % (2). En revanche, la couverture vaccinale des femmes avant leur sortie de la maternité et deux mois après leur accouchement n'est que de 61 % en région Bourgogne-Franche-Comté (67 % au niveau national) alors que la vaccination de la femme enceinte est recommandée depuis avril 2022 à chaque grossesse, même si elle a déjà été vaccinée avant sa grossesse.

Pour réduire les formes sévères, les hospitalisations et les décès liés à la coqueluche, trois stratégies de prévention vaccinale sont déclinées en France :

- la vaccination obligatoire avec une primovaccination à deux injections à deux mois d'intervalle, c'est-à-dire à l'âge de 2 mois (8 semaines) et 4 mois, suivi d'un rappel à l'âge de 11 mois, et l'administration de rappels itératifs à 6 ans, 11-13 ans et jusqu'à l'âge adulte (25 ans avec possibilité de rattrapage jusqu'à 39 ans) ;
- la vaccination des femmes enceintes, recommandée dès le second trimestre de grossesse, en privilégiant la période allant du 5^e au 8^e mois de grossesse afin de protéger le nourrisson jusqu'à ses 6 mois ;

- en l'absence de vaccination de la mère au cours de la grossesse, la vaccination de la mère en post-partum et des personnes susceptibles d'être en contact étroit avec le nourrisson durant ses 6 premiers mois de vie (stratégie dite du cocooning).

- (1) <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2024/recrudescence-de-la-coqueluche-en-europe-appel-a-une-vigilance-renforcee-en-france>
(2) <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/documents/bulletin-regional/2024/vaccination-en-bourgogne-franche-comte.-bilan-de-la-couverture-vaccinale-en-2023>

Pour en savoir plus :

- <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/documents/depliant-flyer/coqueluche.-femmes-enceintes.-les-5-bonnes-raisons-de-se-faire-vacciner>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/documents/depliant-flyer/coqueluche-adultes.-les-5-bonnes-raisons-de-se-faire-vacciner>
- <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/documents/depliant-flyer/les-vaccins-obligatoires-pour-protger-vos-enfants>
- <https://www.pasteur.fr/fr/sante-publique/CNR/les-cnr/coqueluche-et-autres-bordetelloses>

Surveillance de maladies à déclaration obligatoire (MDO)

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire signalées en Bourgogne-Franche-Comté : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, légionellose, rougeole et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1. Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2021-2024

Bourgogne-Franche-Comté																				
	21		25		39		58		70		71		89		90		2024*	2023	2022	2021
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A						
IIM	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	8	0	1	0	1	14	17	8	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	3	0	1	0	1	7	29	14	19
Légionellose	0	3	0	14	0	3	0	0	0	7	0	4	0	0	0	2	33	109	134	148
Rougeole	0	5	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	12	2	0	0
TIAC ¹	0	4	0	3	0	1	0	2	0	2	0	4	0	1	0	2	19	83	44	39

¹ Les données incluent uniquement les déclarations transmises à l'Agence Régionale de Santé

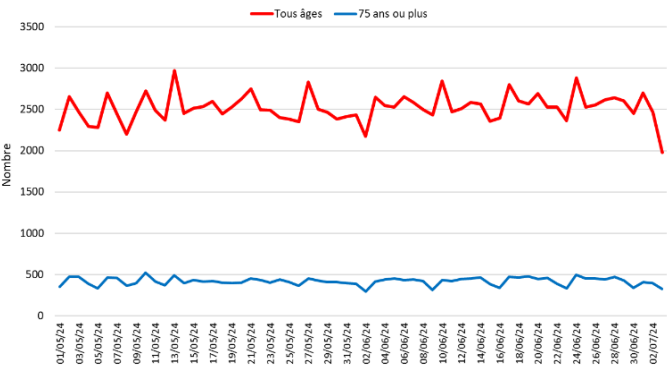
* Données provisoires - Source : Santé publique France, données mises à jour le 04/07/2024

Surveillance non spécifique (SurSaUD®)

En Bourgogne-Franche-Comté :

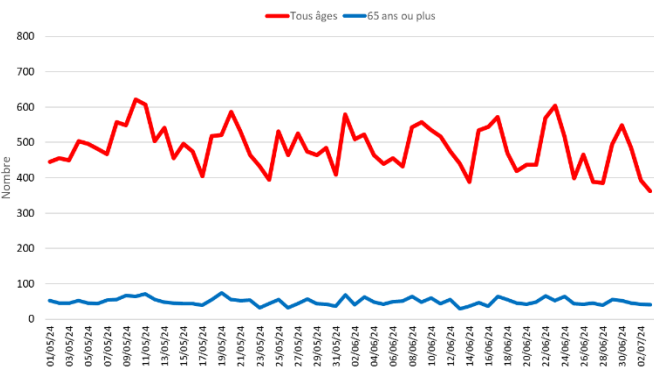
Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins (figures 1 et 2).

Figure 1. Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus



Source : OSCOUR® Santé publique France, données mises à jour le 04/07/2024

Figure 2. Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 04/07/2024

Système d'alerte « Canicule et Santé » (SACS)

Les canicules sont définies à l'échelle départementale, et correspondent à des périodes d'au moins 3 jours de chaleur intense. Lorsque les moyennes glissantes des températures maximales et minimales sur 3 jours consécutifs dépassent les seuils d'alerte, le département est considéré en canicule sur l'ensemble de la période de dépassement. Ces seuils d'alerte départementaux pour les températures maximales (de jour) et minimale (de nuit) ont été construits par Santé publique France en collaboration avec Météo France pour prévenir un effet sur la mortalité.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux de vigilance (verte, jaune, orange et rouge). En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place. La mortalité n'est connue qu'un mois après une vague de chaleur (du fait de l'existence d'un délai de déclaration des décès) et fait donc l'objet d'un bilan *a posteriori* sur l'ensemble de la période de surveillance.

La surveillance s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

Tendances météorologiques pour les jours suivants :

D'après Météo-France :

« Vendredi hausse temporaire des températures se rapprochant tout juste des normales saisonnières. Samedi, dégradation pluvio-orageuse avec baisse sensible des températures quasi-généralisée. A compter de dimanche, les températures redescendront en-dessous des normales de saison, avant de remonter la semaine prochaine, mais sans excès *a priori*.

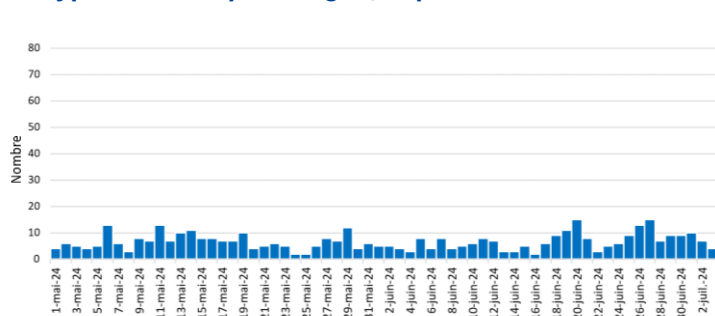
Pas de problématique canicule envisagée ».

Indicateurs liés à la chaleur (SurSaUD[®])

En Bourgogne-Franche-Comté :

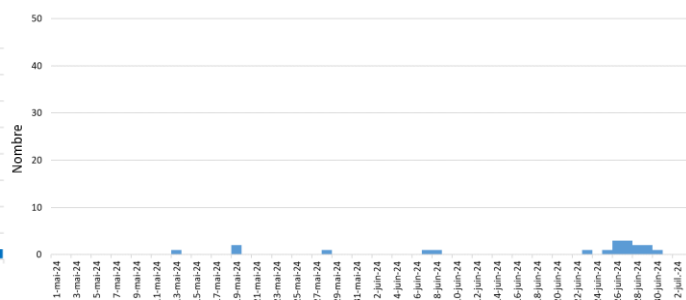
Les indicateurs des pathologies en lien avec la chaleur restent à des niveaux faibles (figures 3 et 4).

Figure 3. Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : OSCOUR[®] Santé publique France, données mises à jour le 04/07/2024

Figure 4. Nombre d'actes SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations) par jour, tous âges, depuis le 1^{er} mai 2024



Source : SOS Médecins, Santé publique France, données mises à jour le 04/07/2024

Prévention : effet des fortes chaleurs, gestes à adopter

Ces documents sont téléchargeables sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chauleurs-canicule/outils/#tabs>

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**



Évitez l'alcool **Mangez en quantité suffisante** **Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**

Mouillez-vous le corps **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches** **Préférez des activités sans efforts**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Avant les fortes chaleurs, préparez votre logement.

Tous les gestes simples sur vivre-avec-la-chaueur.fr

Comment garder une température confortable chez soi ?

Comment adapter son logement à la chaleur ?

Pourquoi éviter la climatisation ?

Les températures sont les plus fraîches au lever du jour, ouvrez vos fenêtres à ce moment-là.

Listez les lieux frais proches de chez vous et pensez à vous renseigner auprès de votre ville !

Les plantes extérieures peuvent-elles rafraîchir le logement ?

Quand et où faire du sport lorsqu'il fait chaud ?

Où aller quand on a trop chaud chez soi ?

Ventez l'otat de votre ventilateur et prévoyez de le réparer ou le remplacer si nécessaire.

Quelles pratiques sportives adopter quand les températures augmentent ?

Avant une séance de sport, ventilez la couleur de vos urines pour voir si vous êtes assez hydraté.

Comment bien utiliser un ventilateur ?

Mortalité toutes causes

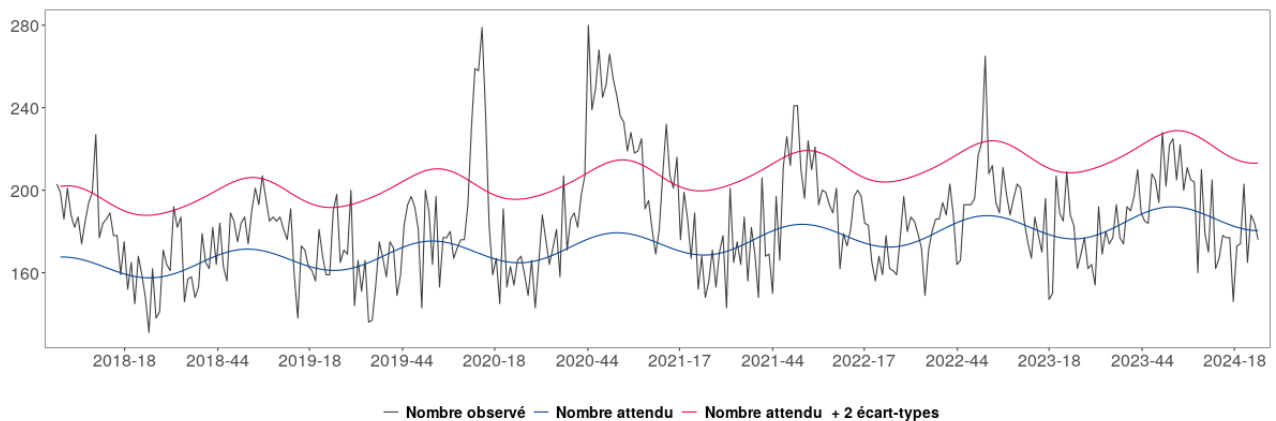
Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes (dont environ 270 en Bourgogne-Franche-Comté) transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé : les analyses ne peuvent être effectuées qu'après un délai minimum de 3 semaines.

En Bourgogne-Franche-Comté :

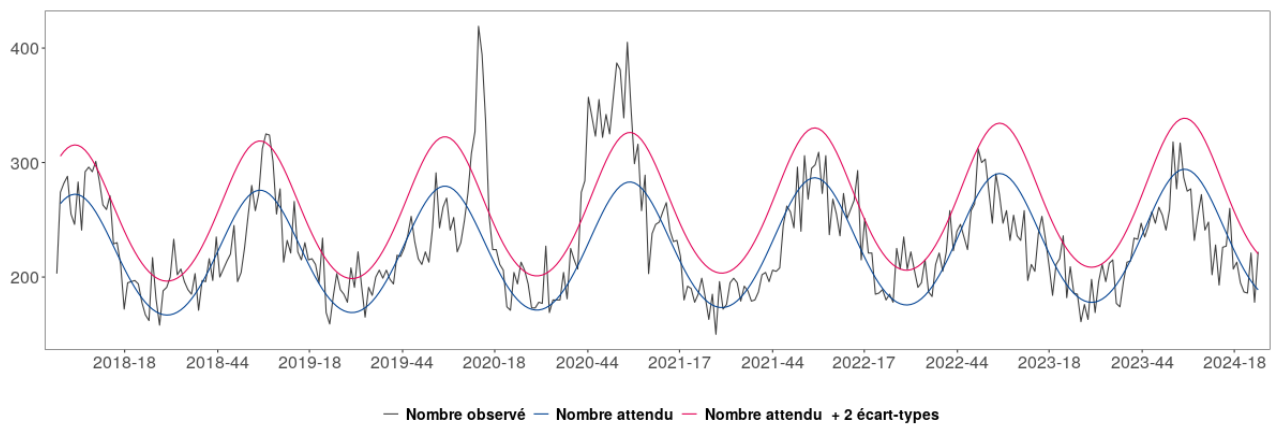
Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en S25-2024 (du 17 au 23 juin 2024).

Figure 5. Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 25-2024

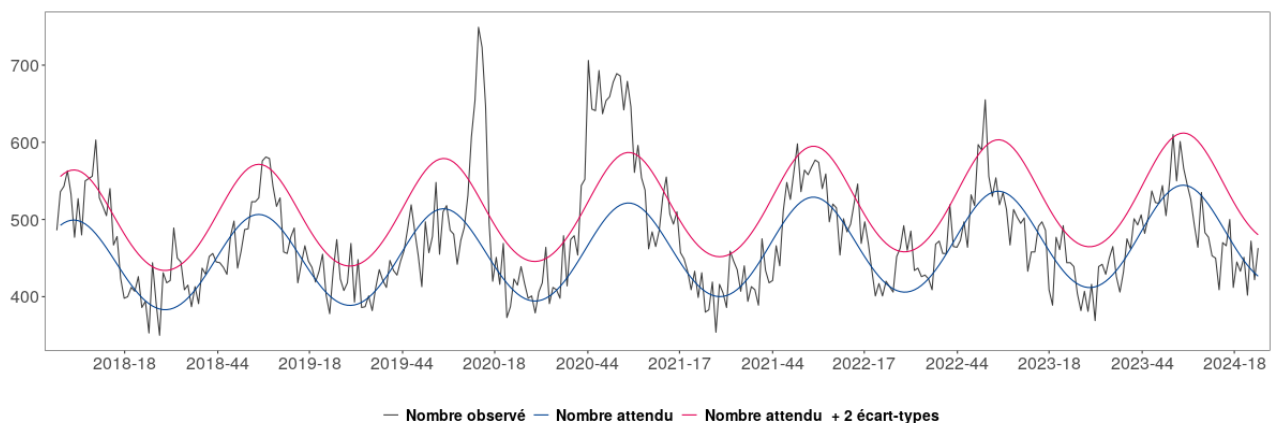
a) 65-84 ans



b) 85 ans et plus



c) Tous âges



Source : Insee, données mises à jour le 04/07/2024

COVID-19

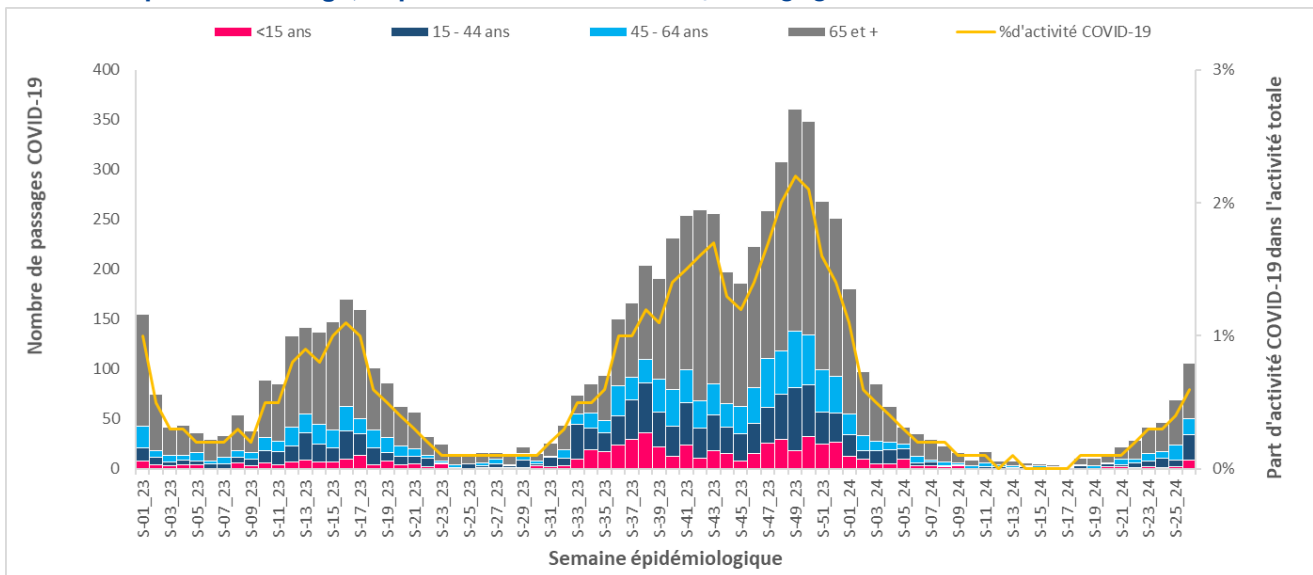
Santé publique France maintient la surveillance de la COVID-19, sur la base des systèmes en place, à travers son dispositif multi-sources qui permet d'apprécier son évolution : le dispositif SurSaUD® (passages aux urgences et actes SOS Médecins), les signalements des épisodes d'infections respiratoires aiguës réalisés par les Etablissements médico-sociaux dans le portail de signalement (survenue d'au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours) et l'identification des souches.

Les indicateurs se stabilisent à un niveau faible en Bourgogne-Franche-Comté à l'exception des passages aux urgences.

Passages aux urgences :

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 continue d'augmenter dans toutes les tranches d'âge. Les personnes de 65 ans et plus sont les plus représentées (52,8 %) suivies par les 15-44 ans (23,6 %). La part d'activité du COVID-19 dans le total des passages aux urgences reste en-dessous de 1 %.

Figure 6. Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté

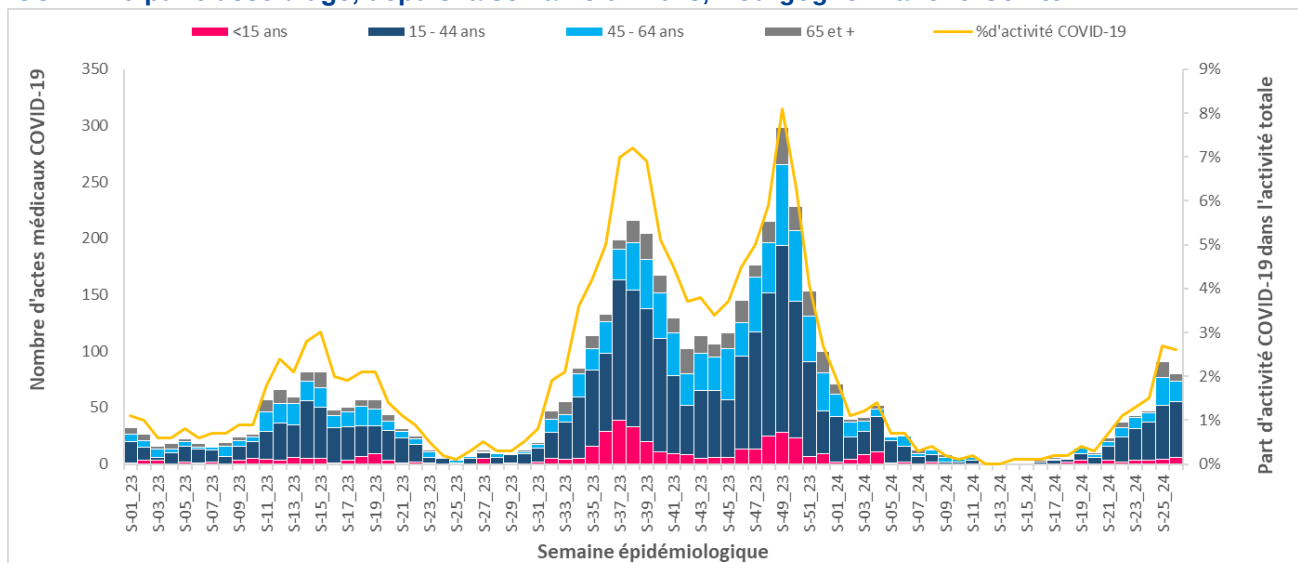


Source : réseau Oscour®, données mises à jour le 03/07/2024

Actes SOS Médecins :

Le nombre de consultations pour suspicion de COVID-19 se stabilise. La part d'activité du COVID-19 dans le total des actes SOS Médecins est de 2,6 % contre 2,7 % en S-1.

Figure 7. Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classe d'âge, depuis la semaine 01-2023, Bourgogne-Franche-Comté



Source : SOS Médecins, données mises à jour le 03/07/2024

Surveillance virologique en ville (réseau RELAB) :

Pour plus d'informations sur les données virologiques issues du réseau RELAB de laboratoires de biologie médicale, consultez [le bulletin hebdomadaire du Centre national de référence Virus des infections respiratoires](#).

Le nombre de tests positifs pour SARS-CoV-2 est stable en France à 25,2 % des tests des laboratoires du réseau RELAB en semaine 26 (vs. 25,6 % en S-1 et 23,3 % en S-2).

Tableau 2. Nombre et part (%) de tests RT-PCR SARS-CoV-2 positifs des laboratoires du réseau RELAB par région, dans la semaine du 24 au 30 juin 2024 (S26)

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL
Nb Test Pos	500	113	53	6	66	339	109	518	218	67	119	239	127
% de détection	23%	23%	29%	17%	30%	22%	27%	25%	32%	28%	34%	21%	38%
Nb Test	2164	484	180	35	218	1549	398	2080	671	238	346	1127	331

ARA : Auvergne-Rhône-Alpes ; BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; BRE : Bretagne ; CVL : Centre-Val de Loire ; COR : Corse ; GES : Grand-Est ; HDF : Hauts-de-France ; IDF : Île-de-France ; NAQ : Nouvelle-Aquitaine ; NOR : Normandie ; OCC : Occitanie ; PAC : Provence-Alpes-Côte d'Azur ; PDL : Pays de la Loire

Source : Centre National de Référence Virus des Infections Respiratoires

Surveillance génomique :

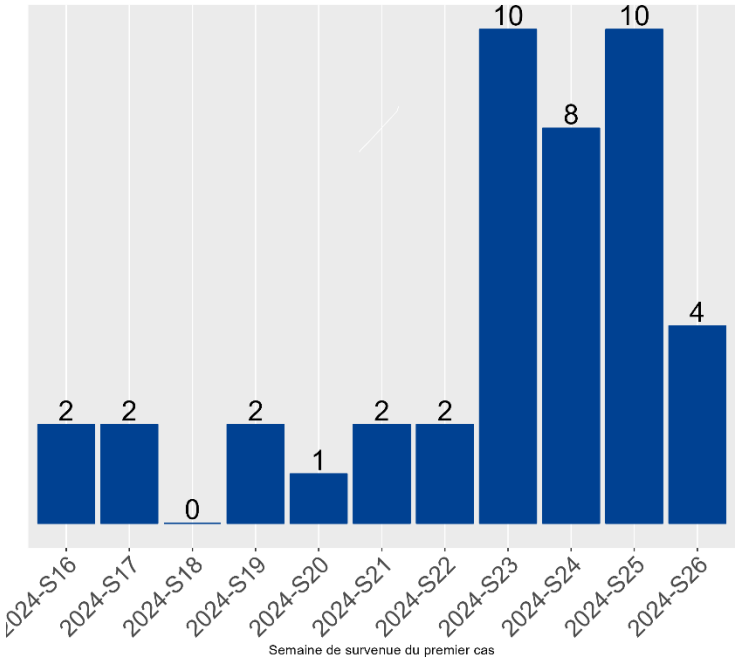
Pour en savoir plus : Analyse de risque - [Coronavirus : circulation des variants du SARS-CoV-2 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

Le variant JN.1* est dominant en France (hexagonale et DROM) et au niveau mondial.

Cas groupés d'infection respiratoires aiguës (IRA) :

Les derniers épisodes attribuables à la COVID-19 pendant la saison hivernale ont été signalés fin février (S09). Depuis avril 2024 (S16-2024), le nombre de signalements reçus à l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté est de 43, dont 34 à compter de S22-2024 (du 27 mai, données non consolidées pour les 2 dernières semaines). La majorité d'entre eux était attribué à la COVID-19 (figure 8). Les épisodes attribuables à la COVID-19 sont survenus pour 39 dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et pour 5 dans des établissements d'hébergement pour personnes handicapées (HPH).

Figure 8. Nombre hebdomadaire d'épisodes IRA attribués à la COVID-19, depuis la semaine 16-2024 (15 avril), Bourgogne-Franche-Comté



Retrouvez la situation en France au 3 juillet 2024 : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/bulletin-national/covid-19-en-france.-point-au-3-juillet-2024>

Coordonnées du Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires pour signaler, alerter et déclarer 24h/24 – 7j/7 :

- Tél : 0 809 404 900
- Fax : 03 81 65 58 65
- Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr
- Pour aller plus loin : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/signaler-alerter-declarer-3>

Bulletins épidémiologiques de Bourgogne-Franche-Comté

Les bulletins de la région sont disponibles à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

Remerciements

Nous remercions l'agence régionale de santé, les associations SOS Médecins, les services d'urgences et les services d'état civil (dispositif SurSaUD®), les centres nationaux de référence, le centre d'appui et de prévention des infections associées aux soins, les établissements de santé, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le réseau régional des urgences, le réseau sentinelle des services de réanimation et l'ensemble des professionnels de santé qui contribuent à la surveillance régionale.

Équipe de rédaction :

Mariline CICCARDINI, François CLINARD, Hélène DA CRUZ, Pierre PAMART, Olivier RETEL, Élodie TERRIEN, Sabrina TESSIER

Pour nous citer : Surveillance sanitaire Bourgogne-Franche-Comté. Bulletin épidémiologique régional du 4 juillet 2024

Saint-Maurice : Santé publique France, 8 p.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 4 juillet 2024

Contact : cire-bfc@santepubliquefrance.fr